



# Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120  
Napierville (Québec) J0J 1L0

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale, que le conseil municipal a adopté, lors d'une assemblée ordinaire tenue le 15 janvier 2026, les règlements suivants :

- *Règlement numéro URB-002 concernant l'encadrement des camions de cuisine de rue;*
- *Règlement numéro 450-4 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2026 et les conditions de leur perception;*

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements au bureau de la soussignée, 260 rue de l'Église, Napierville ou sur le site de la Municipalité de Napierville au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca) sous l'onglet règlements.

Ces règlements entreront en vigueur selon la loi.

Donné à Napierville, ce 22 janvier 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Julie Archambault".

Julie Archambault  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière